

Atelier riverain·e·s et propriétaires "Pour un canal vivant"

1er septembre 2022



Projet soutenu par le Fonds Vitale Environnement et le programme nature en ville















Introduction







Élément emblématique et identitaire de la commune, le canal de Versoix est à la fois un lieu de détente unique pour les habitant·e·s et un refuge précieux pour la biodiversité. Depuis 2021 la Commune de Versoix a engagé l'élaboration d'une image directrice du canal pour garantir ses bienfaits et un cadre de vie accueillant à long terme, pour sa population comme pour la nature.

L'avis des usager·e·s du lieu sont pris comme point de départ essentiel à l'étude et dès les premières étapes les habitant·e·s ont été invité·e·s à exprimer leur ressenti au cours d'ateliers participatifs. Ces moments d'échanges ont été l'occasion de formuler les souhaits de chacun·e et de faire émerger collectivement des pistes de réflexion pour constituer la base du projet de planification.

Un atelier a déjà eu lieu en novembre 2021 et a donné naissance à une première proposition de grands principes d'aménagement : traitement paysager, mobilité douce, mesure biodiversité, mobilier urbain, éclairage, etc. Pour poursuivre, la Commune a souhaité de nouveau réunir les usager·e·s afin de discuter de la pertinence des mesures envisagées et de récolter des informations permettant d'enrichir le projet. Elle les a convié·e·s à mener une réflexion à partir d'exemples concrets en s'appuyant sur un «tronçon test», situé entre le chemin Louis-Dégailler et le chemin du Lac, comprenant notamment le secteur du stade de football adjacent.

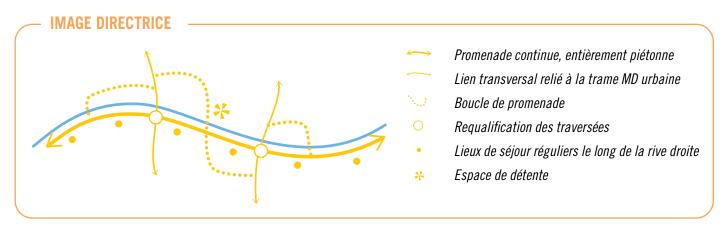
L'atelier a eu lieu le 1er septembre 2022 et s'est déroulé en deux temps :

- un temps d'information constitué d'une présentation de l'image directrice et d'une discussion en plénière sous forme de questions/réponses
- un temps d'interaction où les participant·e·s se sont exprimé·e·s en groupe sur trois thématiques spécifiques: 1. mobilité et usages, 2. urbanisme et paysage, 3. biodiversité et hydrobiologie

La présentation et l'animation des discussions ont été menées par la Cheffe de service de l'urbanisme, Isabel Garcia ainsi que par l'équipe en charge du projet, Martin Walther et Anne-Charlotte Astrup (urbanistes), Nicolas Amann (biologiste), Blanche Mathey et Danièle Martinoli (biodiversité urbaine). Cédric Lambert, CA délégué, était aussi présent pour répondre aux questions de chacun·e.

Suite au temps d'information, la plénière a soulevé de nombreuses questions témoignant de la diversité des avis et d'une certaine inquiétude des habitant·e·s quant à une politique «interventionniste». Elle a permis de réaffirmer un attachement de tout·e·s au canal et à une volonté générale de préserver les qualités actuelles de la promenade. Les débats ont pu se poursuivre autour des tables thématiques, le présent document dresse la synthèse de ces échanges.

TABLE 1 Usage et mobilité





« Le canal peut être un lieu de jeu et de créativité»

« Aujourd'hui la plupart des bancs tournent le dos au canal!»

«Les points d'entrée, c'est là qu'on échange 2-3 phrases »

«Redonner les alentours du terrain de foot à la nature — j'adore l'idée !»

• Amener des activités ludiques sans trahir le caractère poétique du canal

- favoriser les jeux créatifs (parcours sensoriel, observatoire des milieux naturels, cabane à dessin, etc.);
- proposer une signalétique propre au lieu (panneaux explicatifs et poétiques sur la faune et la flore du canal)
- limiter les activités sportives nécessitant de grandes infrastructures, éventuellement revoir le fonctionnement du stade de foot (regroupement d'horaires, voire transfert dans un lieu plus adapté);
- de manière générale s'interroger sur la nécessité d'amener de nouvelles activités et penser à préserver l'espace pour les usages actuels, d'autres endroits le long de la Versoix pouvant aussi accueillir les projets cités.

Veiller au bien-être du piéton

- maîtriser la circulation cycliste, soit en l'interdisant le long du canal (proposer dans ce cas un parcours alternatif par les zones 30 du quartier), soit en travaillant sur l'aspect de la tolérance et du respect mutuels entre les usagers (installer des panneaux rappelant les règles de la circulation partagée: adapter la vitesse, éviter les heures de pointe, être équipé et utiliser la sonnette, éventuellement tolérer uniquement les vélos et trottinettes non électriques);
- offrir la possibilité de laisser les chiens en liberté sur une partie du parcours tout en rappelant les règles de bonne conduite aux propriétaires afin d'assurer une bonne entente entre les différents usagers.

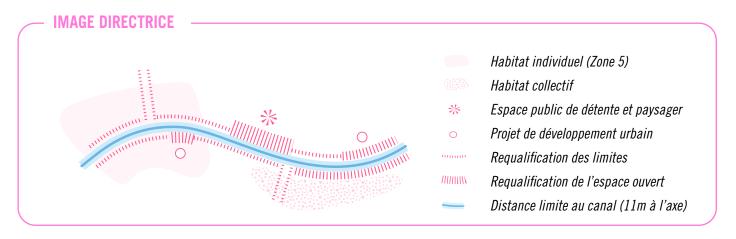
Mettre en valeur les accès au canal

- aménager les intersections comme des lieux de convivialité (installation de bancs, recul des épingles de protection);
- requalifier les chemins transversaux, dans un premier temps ceux en main communale à titre d'exemple puis ceux situés sur les parcelles des immeubles collectifs rive droite, au moyen de partenariats public/privé;
- réfléchir à la possibilité d'une boucle de promenade intégrant le stade de football, notamment grâce à l'ajout d'une passerelle dans le prolongement du chemin est-ouest du côté nord du stade.

• Intégrer le mobilier et les aménagements à l'environnement

- utiliser des matériaux naturels (bois, pierre) et maintenir un sol perméable sur l'ensemble des cheminements;
- veiller à ne pas surcharger le parcours, notamment en plaçant les poubelles dans des lieux stratégiques (par ex. aux intersections avec la route).

TABLE 2 Paysage et urbanisme





«Moi, je recherche toujours désespérément les poissons»

• Concilier les différents usages

- prévoir de délimiter le terrain de foot d'une manière ou d'une autre, si l'accès en tout temps au stade est autorisé;
- laisser les jeux d'enfants qui se trouvent sur terrain privé.

• Traiter les limites du canal de manière paysagère

- montrer l'exemple de la part de la commune, le long des terrains communaux, afin de donner une impulsion;
- encourager les propriétaires à transformer leur limite de terrain par des conseils ou mesures incitatives;
- documenter les bonnes pratiques et les expériences déjà réalisées (exemple du chemin de la Vigne-Noire);
- se coordonner avec la stratégie de la zone 5.

• Renforcer l'arborisation

- garantir la pérennité de l'arborisation afin de maintenir les qualités intrinsèques du canal (ombre, fraîcheur);
- effectuer un bon entretien du canal pour supprimer les plantes invasives et favoriser le développement des arbres.

• Mettre en valeur le lien à l'eau

- proposer des aménagements paysagers qui mettent en valeur la présence de l'eau (noue le long des chemins transversaux, zones humides derrière le stade de football ou dans les jardins des immeubles collectifs);
- localiser les bancs de manière intégrée au paysage tout en permetant d'offrir un contact visuel sur l'eau.

TABLE 3 Biodiversité et hydrobiologie





«Avant, il y avait des poissons dans le canal.»

«On ne veut pas d'éclairage supplémentaire le long du canal.»

«Le canal est un ilot de fraicheur.»

«Dans le temps, il y avait des gens qui pêchaient dans le canal.»

Réintroduire la faune aquatique

- prendre des mesures pour lutter contre l'envasement;
- renouveler la population piscicole aujourd'hui disparue.

Sauvegarder la forêt riveraine

- veiller au maintien des grands arbres qui donnent au lieu sa poésie et offre un ombrage précieux;
- limiter l'abattement des arbres au strict nécessaire pour le renouvellement.

• Promouvoir la biodiversité

- favoriser la prise de conscience de l'importance de la forêt, notamment par des projets de plantations participatives (particulièrement dans la zone du stade);
- favoriser la mise en oeuvre de bonnes pratiques (conversion de haie monospécifique, perméabilité pour la petite faune) par un accompagnement et des systèmes incitatifs type charte des jardins, tout en tenant compte des usages.

Protéger la trame noire

- interdire l'installation d'éclairage supplémentaire.